



Bâtiments  
Sportifs

Bâtiments Sportifs

2



# Introduction à l'activité

## Définition

Concerne des bâtiments à usage multifonctions sport, loisirs, culture permettant l'organisation de manifestations à caractère associatif, culturel et de loisirs et aussi la pratique sportive au niveau scolaire ou de compétition.

## Compétence, savoir-faire

Est éligible aux qualifications :

- l'entreprise qui réalise tout ou partie significative de ces ouvrages,
- la société qui traite des marchés en sous-traitant la réalisation des travaux ; mais assure la responsabilité technique et financière de l'opération.

L'entreprise doit :

- Disposer de personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination de travaux.
- Disposer de moyens techniques internes ou externes adaptés à la qualification demandée.
- Disposer à minima d'un ingénieur ayant 2 ans d'expérience dans la profession dans le domaine de la qualification concernée (sauf pour qualifications 270 et 272). Son savoir-faire est attesté par le responsable de l'entreprise. Ces compétences peuvent être détenues par un seul ou plusieurs collaborateurs de l'entreprise.

## Calendrier

Sessions	Retour dossier	Qualification à compter du	Exigences relatives aux certificats/attestations
1 <sup>ère</sup> Session	30 avril 2020	1 <sup>er</sup> juin	Voir tableau "Production de certificats de capacité"
2 <sup>ème</sup> Session	31 octobre 2020	1 <sup>er</sup> décembre	Voir tableau "Production de certificats de capacité"

## Qualifications

### 20 Salle sans Gradin

#### 210 Gymnase

Bâtiment sans gradin permettant la pratique de plusieurs disciplines sportives dans le cadre scolaire ou de compétition (plafond au plus bas : 7 mètres).

#### Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire des certificats de capacité émanant de Maîtres d'ouvrage ou de Maîtres d'œuvre de l'opération concernant des réalisations n'allant pas au-delà de **10 années**.

Le certificat de capacité présenté a une validité de **5 années**.

Nomenclature	Nbre d'attestations	Nbre Dom-Com	Complément
210	2	1	descriptif ou facture + 1 photo

\* Imprimés Qualisport

**Nota :** la qualification Gymnase (210) entraîne la qualification Vestiaires, Douches, Sanitaires (260).

## 22 Salle avec gradins

### 220 Omnisports

Bâtiment permettant la pratique de plusieurs disciplines sportives au niveau national ou international.

Bâtiment permettant des compétitions, équipé de gradins pouvant accueillir un minimum de 400 personnes.

### Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire des certificats de capacité émanant de Maîtres d'ouvrage ou de Maîtres d'œuvre de l'opération concernant des réalisations n'allant pas au-delà de **10 années**.  
Le certificat de capacité présenté a une validité de **5 années**.

### 221 Spécialisée à dominante sportive

Bâtiment de dimensions et de gabarits différents suivant leur destination et utilisation, permettant une pratique d'une discipline sportive : tennis - sports de combat tels que judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, karaté, taekwondo, arts martiaux affinitaires, lutte - gymnastique, escrime - haltérophilie - musculation, culturisme - sports boules, sports de quilles - tir - tennis de table - billard, boxe, mais aussi vélodrome, escalade, tir à l'arc, trampoline, sports acrobatiques, ...

Nomenclature	Nbre d'attestations	Nbre Dom-Com	Complément
220	1	1	descriptif ou facture + 1 photo
221	2	1	descriptif ou facture + 1 photo

\* Imprimés Qualisport

**Nota :** la qualification Salle Omnisports (220) entraîne les qualifications Gymnase (210), Salle Spécialisée (221) et Vestiaires (260).  
La qualification Salle Spécialisée à dominante sportive (221) entraîne la qualification Vestiaires, Douches, Sanitaires (260).

## 22 Autres Salles

### 222 Polyvalente capacité occupation ≤ 300 personnes

### 224 Spectacle

Bâtiment de grande capacité, polyvalent, permettant l'organisation et la pratique de tout spectacle outre l'activité sportive : spectacle musical, théâtral, cinématographique, événementiel.

### Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire des certificats de capacité émanant de Maîtres d'ouvrage ou de Maîtres d'œuvre de l'opération concernant des réalisations n'allant pas au-delà de **10 années**.  
Le certificat de capacité présenté a une validité de **5 années**.

Nomenclature	Nbre d'attestations	Nbre Dom-Com	Complément
222	2	1	descriptif ou facture + 1 photo
224	1	1	descriptif ou facture + 1 photo

\* Imprimés Qualisport

**Nota :** les qualifications Salle Polyvalente (222) et Spectacle (224) entraînent la qualification Vestiaires, Douches, Sanitaires (260).

## 24 Tribune de Stade

Bâtiment réalisé en génie civil, structure béton, bois, métal et exécuté au pourtour d'une aire de jeux extérieure dont la capacité d'accueil peut être  $\leq 500$  places ou  $> 2\,000$  places.

### 240 $\leq 500$ places

### Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire des certificats de capacité émanant de Maîtres d'ouvrage ou de Maîtres d'œuvre de l'opération concernant des réalisations n'allant pas au-delà de **10 années**.  
Le certificat de capacité présenté a une validité de **5 années**.

### 241 de 500 à 2 000 places

### 242 $> 2\,000$ places

Nomenclature	Nbre d'attestations	Nbre Dom-Com	Complément
240	1	1	descriptif ou facture + 1 photo
241	1	1	descriptif ou facture + 1 photo
242	1	1	descriptif ou facture + 1 photo

\* Imprimés Qualisport

**Nota :** les qualifications Tribunes de Stade (240, 241 et 242) entraînent la qualification Vestiaires, Douches, Sanitaires (260).

## 25 Sport Equestre

### 250 Centre équestre

Bâtiment destiné essentiellement à la pratique et au fonctionnement des sports équestres comprenant, haras, manèges, boxes, clubs house, carrières.

### Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire des certificats de capacité émanant de Maîtres d'ouvrage ou de Maîtres d'œuvre de l'opération concernant des réalisations n'allant pas au-delà de **10 années**.

Le certificat de capacité présenté a une validité de **10 années**.

Nomenclature	Nbre d'attestations	Nbre Dom-Com	Complément
250	1	1	descriptif ou + facture + photo

\* Imprimés Qualisport



## 26 Bâtiment Annexe

Bâtiments indépendants ayant une capacité en rapport avec la salle ou le complexe sportif.

### 260 Vestiaires, Douches, Sanitaires

Ils sont destinés à assurer les fonctions de déshabillage, stockage des vêtements ; ils sont équipés de douches/sanitaires collectifs et individuels ainsi que de locaux pour les professeurs et les arbitres.

### Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire des certificats de capacité émanant de Maîtres d'ouvrage ou de Maîtres d'œuvre de l'opération concernant des réalisations n'ayant pas au-delà de **10 années**.

Le certificat de capacité présenté a une validité de **5 années**.

### 261 Club house

Construction destinée à assurer les fonctions d'accueil, d'administration de convivialité et de services en rapport à l'activité de Sport&Loisir.

Nomenclature	Nbre d'attestations	Nbre Dom-Com	Complément
260	2	1	descriptif ou facture + 1 photo
261	1	1	descriptif ou facture + 1 photo

\* Imprimés Qualisport

**Nota :** la qualification Club House (261) entraîne la qualification Vestiaires, Douches, Sanitaires (260).

## 27 Chapiteaux, Tentes et Structures

### 270 Structure Gonflable

Systèmes constructifs à base de toile permettant la couverture d'aire d'évolution sportive avec son système de soufflerie incorporé.

Les moyens d'études techniques de l'entreprise comprennent au moins un technicien ayant 2 ans d'expérience dans la profession et l'activité concernée. Cette personne peut être le chef d'entreprise.

### Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire des certificats de capacité émanant de Maîtres d'ouvrage ou de Maîtres d'œuvre de l'opération concernant des réalisations n'allant pas au-delà de **2 années**.

Le certificat de capacité présenté a une validité de **2 années**.

### 271 Structure à Couverture Textile : Toile Portée ou Tendue

Systèmes constructifs non temporaires (non fermés) à base de toile portée ou tendue sur ossature bois ou métal permettant la couverture d'aires sportives et de gradins.

Nomenclature	Nbre d'attestations	Nbre Dom-Com	Complément
270	2	1	descriptif ou facture + 1 photo
271	2	1	descriptif ou facture + 1 photo
272	1	1	descriptif ou facture + 1 photo

\* Imprimés Qualisport

### 272 Structure provisoire à vocation événementielle

Systèmes constructifs à base de toile gonflable ou portée permettant la couverture temporaire d'aires sportives ou de loisirs (couvertures mobiles, chapiteaux, tentes).

## 28 Bâtiment Sportif

### 280 Rénovation courante

Bâtiments ou parties de bâtiments existants rénovés sans remaniement des structures porteuses.

### Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire des certificats de capacité émanant de Maîtres d'ouvrage ou de Maîtres d'œuvre de l'opération concernant des réalisations n'ayant pas au-delà **de 10 années**.

Le certificat de capacité présenté a une validité de **5 années**.

### 281 Restructuration complexe

Bâtiments ou parties de bâtiments existants restructurés avec remaniement des structures porteuses.

Nomenclature	Nbre d'attestations	Nbre Dom-Com	Complément
280	2	1	descriptif ou + facture + photo
281	2	1	descriptif ou + facture + photo

\* Imprimés Qualisport

**Nota :** la qualification Restructuration complexe (281) entraîne la qualification Rénovation courante (280).

